

Compte-rendu de la réunion
du CONSEIL MUNICIPAL
du 11 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques DUBOIS, Maire

Étaient présents : *Dubois Jacques, Druon Odile, Gollunski Carole, Defaut Pascal, Dufernez Géry (arrivé à 19 h 22), Delfolie Wattiez Jocelyne, Caron Marie-Christine (arrivée à 19 h 12), Petit Christophe, Lemay Anne, Deroo Matthieu, Sénéchal Valentin, Lecoeuvre Francine.*

Absents : *Laurent Marie-Dominique, Demonchy David, Robert Francis*

M. Valentin SÉNÉCHAL a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL

Compte-rendu du 13 Avril 2022
Approuvé à l'unanimité des membres présents

TRAVAUX ET ACHATS

- **Réhabilitation de l'ancienne école primaire en cabinet médical**

Fourniture et pose d'une porte plombée non prévu au marché de base pour un montant de 4.152,72 € TTC.

Décompter du devis de la porte plombée, la porte prévue initialement dans le marché de base.
Approuvé à l'unanimité des membres présents par 10 voix pour.

- **Eglise de Nivelles : Remplacement mise sur Bille jeu de brides-battant-échelle d'accès**

Devis des établissements Bodet qui s'élève à 5.300,40 € TTC.
Approuvé à l'unanimité des membres présents par 10 voix pour.

ADHESION DE LA COMMUNE D'ÉMERCHICOURT A LA CAPH

Adhésion de la commune d'Émerchicourt à la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut.

Approuvé à l'unanimité des membres présents par 11 voix pour

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CAPH POUR L'ACHAT DE DEFIBRILLATEURS

M. le Maire expose à l'assemblée que la commune a souhaité intégrer le groupement de commande concernant l'achat de défibrillateurs. La commune peut bénéficier d'un fonds de concours versé par la CAPH pour au moins 2 défibrillateurs achetés.

La commune a donc effectué une commande pour l'achat de 2 défibrillateurs pour un montant total HT de 2.524,31 € avec maintenance sur 1 an auprès de l'UGAP afin de pouvoir bénéficier des tarifs négociés.

Le Conseil Municipal après discussion et après en avoir délibéré accepte le versement du fonds de concours d'un montant de 866,87 € versé par la CAPH.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2022

☞ A.F.N.	200 €
(M. Jacques DUBOIS, DEFAUT Pascal n'ont pas pris part au vote), 10 voix Pour	
☞ Sté de chasse d'Hauterive	200 €
12 voix Pour	
☞ Sté de chasse de Nivelles	200 €
12 voix Pour	
☞ Club carrefour de l'amitié	300 €
(Mme Odile DRUON et M. DUBOIS Jacques n'ont pas pris part au vote), 10 voix Pour	
☞ Papillons Blancs	250 €
(M. DEFAUT Pascal n'a pas pris part au vote) 11 voix Pour	
☞ Au comité d'hygiène et de la Santé Bucco-Dentaire	120 €
12 voix Pour	
☞ Dancing Boots	250 €
(Odile DRUON n'a pas pris part au vote) 11 voix Pour	
☞ La roue libre Nivelloise	100 €
12 voix Pour	
☞ Comédi art de Nivelles	200 €
12 Voix Pour	
☞ Amercian liberty	100 €
12 Voix Pour	
☞ Association des jeunes sapeurs-pompiers	100 €
12 Voix Pour	
Vérifier avant le versement de la subvention, si l'association existe encore	
☞ ILCG	200 €
(Mme Anne LEMAY n'a pas pris part au vote) 11 Voix Pour	
Soit un total de subventions délibérées de :	2.220 €

REABONNEMENT AU JOURNAL L'OBSERVATEUR

Renouvellement de l'abonnement au journal « L'observateur » à compter du 1^{er} septembre 2022 jusqu'au 31 août 2023 pour les membres du Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité des membres présents par 12 voix pour

INTERVENANTE ASSISTANTE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AUX ECOLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023.

Année scolaire 2022/2023. Agent vacataire à temps non complet pour 5 h maximum de travail hebdomadaire 9^{ème} échelon IB 500, IM 431.

Approuvé à l'unanimité des membres présents par 12 voix pour.

VENTE TERRAIN RUE DE L'EGLISE PARCELLE SECTION A N° 3611

Un acquéreur s'est positionné pour l'achat de la parcelle A n° 3611 de 515 m², Rue de l'Eglise au prix de 80.000 €.

Après en avoir délibéré par 12 voix pour, le Conseil Municipal décide :

- De donner son accord pour la vente de cette parcelle, rue de l'Eglise au prix de 80.000 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à entamer les formalités pour cette opération, à signer l'acte de vente et tous les documents se référant à cette vente.
-

CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA GESTION DES ANIMAUX ERRANTS A EFFET AU 1^{ER} JANVIER 2023 POUR UNE DUREE DE 3 ANS

Renouvellement de la convention avec l'assistance fourrière animalière aux communes pour la prise en charge des animaux errants.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

REGLES DE PUBLICATION DES ACTES (commune de - de 3500 habitants)

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage.

Les comptes-rendus des réunions de conseil municipal sur le site internet de la commune.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable aux demandes de subventions formulées par :

- √ ELA : Association européenne contre les leucodystrophies
- √ AFSEP : Association française des sclérosés en plaques
- √ SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

LYS RESTAURATION

Madame DRUON Odile, Adjointe au Maire informe l'assemblée que le marché de la restauration scolaire arrive à son terme le 31 août 2022. En 2021, Nous étions sous la barre des 40.000 € HT. Monsieur le Maire propose donc de renouveler pour 1 an le marché avec Lys à compter du 1^{er} septembre 2022 aux conditions suivantes :

- Repas maternel/Primaire : 2,59 € TTC
- Repas adulte : 3,17 € TTC
- Pique nique Maternel/Primaire : 3,28 € TTC
- Pique nique Adulte : 3,87 € TTC

Approuvé à l'unanimité des membres présents par 12 voix pour

TARIFS CANTINE

Madame DRUON Odile, Adjointe au Maire informe l'assemblée que les tarifs de cantine sont identiques depuis 2018. Une hausse de 5 % va être appliqué par Lys restauration à la rentrée prochaine.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Mme DRUON Odile, décide de porter **le coût d'un repas (y compris les activités périscolaires) à compter du 1^{er} septembre 2022 à :**

Revenus du foyer	Inférieurs ou égaux à 15.000 € :	3,25 €
	Compris entre 15.001 € et 25.000 € :	3,30 €
	Supérieurs à 25.001 € :	3,35 €

Approuvé à l'unanimité des membres présents par 12 voix pour

QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES

- Les écoles au bord de l'eau : nombre de photocopies
- Etat des contrats PEC au service jeunesse
- Obtention du Bac avec mention très bien.

Lu et approuvé
Le Maire,
Jacques DUBOIS



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacques Dubois", is written over the printed name.